

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

NUMERO DOUBLE - - 10c.



DIDEROT



VOLTAIRE



ROUSSEAU

LIBRE PENSÉE

LA

PETITE REVUE

BI-MENSUELLE

Economie Politique et Sociale
Philosophie, Littérature
Sciences et Arts

Administration : 36, rue St-Laurent
MONTREAL

Boite de Poste 2177 Tél. Main 2256

NEWTON

VOLNEY

HELVETIUS

LITRE

MICHELET

DARWIN



PAINE

Abonnement : \$1.00 par année



RENAN

Nos. 20-21 20. OCT. et 5 SEPT. 1900
NOV.

Vol II.

LA PETITE REVUE

ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE
SCIENCES ET ARTS

Paraissant le 5 et le 20 de chaque mois

Vol. II

MONTREAL, 20 OCT. ET 5 NOV. 1900

N° 20 et 21

VOX POPULI

La parti libéral vient de remporter la plus éclatante victoire qu'il pouvait ambitionner. C'est au point que le succès du 7 novembre a consterné ceux-là même qu'il plaçait au pouvoir pour un temps maintenant indéterminé. On peut dire, en effet, que Sir Wilfrid Laurier est premier ministre à vie. Comme Sir John MacDonald, il ne quittera le pouvoir que pour descendre au tombeau.

Cette victoire nous est plutôt agréable ; mais elle est loin de provoquer notre enthousiasme. Quand un gouvernement est si fort, il néglige d'ordinaire les vœux de la minorité et tend à devenir autocrate. C'est ce que nous avons à redouter. Mais si les libéraux, exempts maintenant des soucis électoraux, veulent bien user modérément de leur puissance et tenir compte des aspirations et des besoins du peuple, ils ont une belle carrière à parcourir, et ils peuvent illustrer la législature qu'ils ont à remplir.

Ce qui nous fait particulièrement plaisir, c'est que les derniers débris du castorisme sont restés sur le sol, où ils pourriront avec les feuilles dont "l'automne a jonché le sol."

Paix aux défunts.

SUR LE MIRACLE

Nos lecteurs verront plus loin que Mgr Bruchési a protesté contre les miracles, ou les soi-disant miracles accomplis par le Père Giraud. Nous aurions laissé à nos lecteurs le soin de penser ce qui leur convient sur ces manifestations anormales, si un de nos abonnés ne nous avait

écrit à ce sujet, nous mettant presque en demeure de répondre à son intéressante interrogation.

Voici la lettre de notre correspondant :

Monsieur,

“ Puis que vous vous occupez de temps en temps de débrouiller les doutes de vos lecteurs, je vous serais obligé de me dire votre sentiment sur les miracles de Ste-Anne, de Lourdes, de la Salette et autres lieux connus. Je me crois très bon libre-penseur et je suis ennemi de toutes les mômeries cléricales ; mais on ne peut nier que certaines guérisons, dites miraculeuses, sont assez souvent constatés dans les sanctuaires où les prêtres attirent, par intérêt matériel, les bonnes gens pleins de foi qui souffrent.

“ Vous expliquez-vous cela ? ”

Nous nous expliquons cela par cette première raison radicale : Il n'y a pas de miracle ; il n'y a que des faits naturels non encore disséqués scientifiquement.

On appelle volontiers miracle ce que l'on ne comprend pas.

A ce titre, un très grand nombre de phénomènes seraient des miracles. Les savants sont parvenus à utiliser l'électricité, alors qu'ils ne savent ce que c'est que cette force, qui semble être répandue partout dans l'univers. Autrefois, cette force était une “ arme divine, ” un moyen d'effarouchement et de punition du souverain maître ; aujourd'hui c'est un fluide que l'homme produit à volonté. Nous pourrions donner d'autres exemples ; mais celui-ci suffit, et nous pouvons répéter avec certitude que le miracle n'est qu'un phénomène naturel inexplicable.

..*

Mais il y a d'autres arguments, des arguments de pure raison, contre le miracle considéré comme action providentielle, en faveur de quelques souffrants seulement.

Lorsque messieurs les princes de l'Eglise sont atteints, comme de simples citoyens, d'un mal quelconque, goutte, gravelle, rhumatisme, eczéma, diabète, etc., pourquoi se hâtent-ils de s'adresser à un médecin et ne vont-ils pas demander leur guérison au thaumaturge à la mode ou de saison ?

Ils n'ont donc pas la foi ; ils méprisent donc ce moyen spécial de médication ; ils préfèrent les eaux thermâles aux eaux de sources “ miraculeuses. ”

Cela n'est-il pas étrange ? Cela ne constitue-t-il pas un sentiment de dédain pour le miracle ? La première pensée d'un archevêque ou

d'un évêque malade ne devrait-elle pas être de recourir au procédé qu'ils déclarent merveilleux pour les petites gens ? Voit-on même les messieurs et les dames de la haute société se mêler aux foules de populaire qui réclament au miracle la guérison de leurs maux ?

Jamais. Les hautes classes sociales n'ont pas cette puérité ; elles craignent moins leurs infirmités que la promiscuité du bas peuple ; et en attendant que d'habiles praticiens leur aient rendu la santé, elles professent la plus parfaite indifférence pour les centres miraculeux.

..*

Enfin pourquoi les docteurs divins, le Tout-Puissant et sa légion de saints et de saintes, guériraient-ils plutôt celui-ci que celui-là ? L'équité ne serait donc pas une vertu divine ? Pourquoi même les malades devraient-ils faire de longs voyages pour trouver un remède à leurs maux ? Pourquoi ces maux, en définitive, si la puissance suprême à la faculté de n'en pas accabler l'humanité ?

Mais il est un miracle, celui-ci parfaitement explicable, et qui se constate partout où le prêtre domine les consciences, c'est l'imbécilité des foules tenues dans l'ignorance et pénétrées de superstitions.

LITTÉRATURE ANTI-FRANÇAISE

Parmi les hommes qui se réclament du nom de Français, jouissent de l'éclat dont rayonne notre patrie aux dernières lueurs du siècle qui s'éteint, il en est quelques-uns, ambitieux sans scrupules, qui n'aspirent qu'à blesser le sein qui les a nourris, qu'à médire de cette France qui les protège, qu'à ternir son nom et ses institutions, et suprême honte, c'est dans les lettres contemporaines, dans ce milieu intellectuel, qu'ont germé ces ferments de destruction, ces monceaux de réquisitoires haineux contre notre patrie.

Cette fièvre pessimiste qui a envahi l'âme de nos romanciers se traduit chez quelques-uns par la négation de tout sentiment moral et patriotique : leurs écrits nous révèlent une épidémie malsaine dont le but scandaleux tend à jeter le discrédit sur nos classes ouvrières. Cette littérature, miroir de leur âme boueuse, se dévoile imprégnée de ferments destructeurs et semble n'avoir d'autre mobile dans ses diagnostics outrés de nos passions et de nos défauts, que de souiller les âmes de notre génération en avilissant le sentiment patriotique inné en tout cœur humain.

S'il est en effet permis à tout littérateur d'émettre ses opinions, il n'en est pas moins vrai qu'une certaine restriction s'impose lorsque

dépeignant une nation comme le receptacle de tous les vices, ses écrits s'inspirent à cet effet de tendances dissolvantes et s'émaillent d'insinuations mensongères qui n'existent que dans les cerveaux gangrenés de ceux qui les engendrent.

C'est alors qu'il importe à tout Français de dévoiler les menées de ces dégénérés sans patrie qui fourmillent aujourd'hui, de signaler à la haine publique et vouer à l'anathème de la France ces écrivains éhontés dont l'irréductible animosité cause à notre patrie un préjudice si considérable.

Constatons avec quelle froide tenacité des écrivains comme Zola, Lantoiné, Descaves, Urbain Gohier, s'affichent à saper ce culte de la patrie dont s'exalte toute âme française, et détournons-nous avec mépris de ces hommes déchus, dont les forces morales sont nulles et qu'intéressent seules les questions d'argent et de gloire malsaine. Ils ont dénaturé la grandeur de notre caste no urricière, ne trouvant en elle que matière à sarcasmes et à bestialité, satirisé ses superstitions, dégradé l'âme solide et la volonté tenace de nos terriens, stigmatisé cette puissante figure qu'est le paysan de France : ils se targuent, ces apôtres décadents hantés de la nostalgie du mal, au cœur avili, aux écrits systématiquement abjects, d'avoir ainsi dépeint nos mœurs rustiques et militaires. Dans leur style parfois d'une banalité insupportable, dans leur phraséologie débordante d'insanités, ces visionnaires assoiffés de honte, aux intelligences en mal de haine, engendrent les élucubrations les plus plates et les plus désordonnées ; d'après eux la corruption guette la France : leur esprit, leurs forces se concentrent vers ce but anti-patriotique de la calomnier, d'en prédire la décadence, de dénoncer leur patrie comme foncièrement vicieuse, de la représenter yeux de l'étranger comme une nation dégénérée dont l'humanité n'a plus rien à espérer.

Leur plume agressive ne se plaît qu'à mettre en relief nos moindres défauts, qu'à établir des parallèles peu flatteurs pour nous, c'est sans remords comme sans répit que leur prose profane à tout moment notre patrie.

Il ne nous est pas impossible de discerner les causes instigatrices de cette haine qu'ils nous prodiguent, de découvrir les mobiles de cette hostilité et de cette mauvaise foi, on les trouve aisément dans la gloire qui couronne au-delà de nos frontières ces pamphlets malfaisants comme dans la rémunération qu'ils procurent à leurs auteurs. Criminels dans toute l'acception du mot, ils sont lâches par leur désertion du sentiment patriotique, cette noble aspiration du cœur humain et plus lâches encore par les revenus qu'ils tirent de leur prose dépravée.

Il est indéniable que ces destructeurs, imbus de l'impérieuse hystérie qu'est trop souvent la gloire littéraire, n'affectent pas au mot

patrie le même sens que nous, leur inaptitude à comprendre le patriotisme tel que nous le concevons, est flagrante ; cette vertu que nous prisons à l'égal des plus hautes et dont l'idéal éminent nous inspire aux heures de danger le sacrifice de notre existence, n'évoque rien en leur âme atrophiée. S'essayant à capter le lecteur par de licencieuses descriptions, ils n'acquièrent que l'estime des dévoyés et l'approbation de nos ennemis ; ils s'ingénient aux peintures immorales, s'exercent à évoquer les vulgarités les plus étranges et n'enfantent en fin de compte que des monstres de vice et d'indécence qu'ils nous servent sous couleur de réalisme.

A qui feront-ils accroire si ce n'est à des rivaux jaloux que leurs romans de mœurs dépeignent notre vie intime ; est-il en vérité un pays autre que la France où l'on rencontre plus de dignité, une vie familiale aussi respectable, et sans vouloir idéaliser le français et lui prêter des vertus imaginaires, en quelle coin de l'univers existe-t-il une meilleure santé morale dans les mœurs ?

Les conséquences de ces écrits sont sans contredit fort dangereuses et les écrivains qui souillent ainsi la France, son passé d'honneur et d'héroïsme, n'ont à vrai dire, et quel que soit leur talent, ni conscience artistique, ni probité littéraire.

Que la France pensante jette au feu ces outrageants réquisitoires qui la ternissent, et condamne sans esprit de retour cette pléiade de fourbes et de déséquilibrés à la prose ignominieuse et nauséabonde. Qu'elle mette au ban ces réalistes insensés indignes de ce nom de Français qu'ils salissent à plaisir dans leur passion bestiale du veau d'or. De quelle aberration mentale sont-ils donc frappés ces soi-disant écrivains, véritables ferments de destruction qu'il me répugne de nommer français ; où puisent-ils cette résolution froide et partielle de tout dénaturer, de flétrir ce que nous aimons, d'affaiblir et de jeter à bas cette armée que nous respectons à bon droit, d'ignorer ses victoires et de railler ses défaites, de démoraliser nos amis et porter le doute dans le cœur de nos alliés. L'attaque contre notre armée est leur arme préférée, ils se complaisent sur ce tremplin favori, ne le quittent qu'au regret, et après y avoir épuisé leur imagination malsaine autant qu'haineuse : l'intégrité et le respect du vrai sont inconnus à ces implacables ennemis de la France plus dangereux encore que l'étranger, puisque, se réchauffant dans le sein de leur patrie, ils la blessent plus sûrement et plus profondément.

Nous devons sans retard isoler cette caste pestiférée, et la stigmatiser sans pitié comme il importe d'enrayer au plus vite cette épidémie littéraire et de réagir contre ces barbouilleurs de papier sans scrupules et sans conscience qui seuls bénéficient de leurs blasphèmes. N'est-ce pas en effet sous le souffle de telles œuvres que s'érige la renommée

d'un peuple : Zola, cet immoraliste orgueilleux des injures dont il abreuve la France, mérite à ce titre le mépris de tout patriote, car il a montré la voie à ces malfaiteurs du roman, aux insomnies hantées de gloire et de popularité. Il est impossible à quiconque n'a pas voyagé au loin de se rendre un compte exact du mal que nous fait à l'étranger les œuvres de Zola, Gohier, etc., etc., etc., et combien sont douloureuses et mélancoliques les réflexions qui se dégagent de ces tristes constatations, lorsque l'on s'en rend compte avec les yeux de la raison et de l'expérience.

Devant le langage réaliste et les théories mensongères de ces romanciers prophètes de mauvais augures, dont la prose venimeuse évoque en nous la sensation que l'or de nos ennemis n'est pas étranger à ce pessimisme voulu, l'Europe et l'Amérique, basant leur jugement sur ces insanités pompeusement décorées du nom de littérature, se voilent hypocritement la face et prédisent notre châtiment à brève échéance. De tels livres où l'absurdité le dispute à l'invraisemblable, devraient être brûlés publiquement et leurs auteurs mis en quarantaine comme de véritables pestiférés, car ces écrits anti-patriotiques sont déplorables par les conséquences qu'ils comportent.

Dans les écrits fougueux de ces écrivains insolemment enorgueillis de leur œuvre corruptrice, tout est immolé sans remords, car l'amour de la gloire et la passion des bank-notes ont débilité l'âme de ces soi-disants penseurs qui ne se plaisent qu'à salir nos affections et nos rêves les plus chers.

Ce n'est plus de la littérature mais bien d'immondes catalogues de descriptions ordurières, éléments destructeurs de notre réputation, les vices qu'on nous impute y sont amplifiés à plaisir et grâce à ces inqualifiables vilénies, non seulement on connaît mal la France, mais à vrai dire on la méprise, ne possédant en réalité de notre patrie que d'ignobles contrefaçons outrées à plaisir.

C'est à la France éclairée que je m'adresse, à la France pensante qui de sa volonté consacre les gloires littéraires : qu'elle se coalise contre cette marée de corruption qui sape les fondements de la société française en l'avilissant dans un but de lucre et de gloriole dépravée. Elle pourra se glorifier alors d'avoir sauvé notre patrie de ces tendances démoralisatrices qui la déshonorent sciemment devant ce juge souverain qu'est l'opinion des peuples.

H. A. MOREAU.

— Travaillez davantage, mon ami, disait un gros curé à un pauvre diable qui lui racontait ses misères. Qui veut la fin, veut les moyens.

— Ah ! monsieur le curé, repartit l'autre, si, comme vous, j'avais les moyens, je n'aurais jamais faim.

AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES SI VOUS POUVEZ

Vers le 25 septembre écoulé, les journaux dévoués ou soumis à l'archevêché ont publié un petit article dont voici la teneur, titre et texte complets :

DÉMASQUÉ

Mgr de Montréal met ses ouailles en garde contre l'imposteur Giraud et leur défend d'avoir aucune relation avec lui.

Dimanche, dans presque chaque église catholique romaine de l'archidiocèse, on donna lecture d'une lettre pastorale de Mgr l'archevêque Bruchési, dans laquelle Sa Grandeur dénonce énergiquement le Père Giraud, prêtre syrien, qui prétend accomplir des miracles, et vivant au Canada depuis deux ans. L'Ordinaire le dénonce comme imposteur, et met les fidèles en garde contre lui, et leur défend de l'assister de quelque manière que ce soit. Mgr Bruchési dit qu'il a refusé absolument à cet homme la permission d'exercer le ministère dans son archidiocèse. Partout défense est faite aux catholiques d'assister à aucune de ses cérémonies ou d'avoir aucune relation avec lui. Sa Grandeur espère que ses avis seront suivis par chaque membre de son troupeau."

Nos lecteurs se souviennent sans doute que M. l'abbé Giraud a été poursuivi l'an dernier, sous l'accusation d'avoir exercé indûment le ministère sacré. A la date du 11 septembre 1899, l'abbé Giraud comparut devant la cour du Banc de la Reine, présidée par l'honorable juge Ouimet, et il fut, à la demande de l'avocat de la Couronne et du juge, honorablement acquitté par le jury.

Depuis, l'abbé Giraud a publié une brochure relatant les faits qui ont précédé son arrestation et son jugement. D'après cette brochure, si tout ce qu'elle contient est exact, cet homme inoffensif aurait été l'objet de persécutions systématiques à Québec et à Montréal. Cette brochure a paru vers le commencement de septembre dernier, et il n'est pas téméraire de supposer que l'anathème lancé par Mgr Bruchési est une réponse à ce petit livre.

A cette mise hors la communion des fidèles, l'abbé Giraud écrivit à l'archevêque de Montréal la lettre que voici :

Montréal, le 1er Octobre 1900.

A Monseigneur Bruchési.

Monseigneur,

La presse quotidienne de Montréal rend compte d'une lettre pastorale que vous avez adressée à tous les prêtres de votre diocèse. Je n'ai pas vu l'original, mais à en juger par les journaux qui en ont rendu compte, vous défendez à vos fidèles de m'assister en quoi que ce soit, et ils ont si bien compris votre pensée et vos intentions que les boulangers catholiques romains ont refusé de me vendre du pain.

Ils vous sont si obéissants, ces fidèles, qui soignent grassement leurs chiens, qu'ils refusent de vendre un morceau de pain à un étranger oubliant, comme Votre Grandeur, leurs devoirs vis-à-vis des étrangers. "Le Dieu qui vous voit et le mien vous recommande de ne pas opprimer l'étranger qui séjourne dans votre pays. Lévit. XIX-33. Bien plus, il vous recommande de lui donner du pain et des vêtements. Deut. X." Non content de porter atteinte à mon existence, vous me dénoncez comme imposteur. C'est un gros mot, Monseigneur.

Je ne vous ai pourtant jamais menti. Je ne suis pourtant ni parjure, ni trompeur comme certain personnage de votre entourage.

Je me suis toujours renfermé dans les justes et étroites limites de mon ministère—et lorsque votre Grandeur a refusé de me rendre justice, la cour devant laquelle vous m'avez fait citer a été plus impartiale et m'a acquitté—à la grande confusion de vos représentants et de vos témoins honteusement compromis, qui ont attiré sur la religion catholique que vous êtes censé représenter, mais dont vous transgressez les enseignements évangéliques, qui ont, dis-je, attiré sur notre sainte religion les justes moqueries d'un public profane.

Vous refusez de reconnaître mes titres : vous savez pourtant que je suis porteur de certificats de mon patriarche d'Antioche, et de recommandations de notre Saint-Père le pape Léon XIII.

Je vous défie de trouver, dans toute ma conduite privée ou publique, depuis mon arrivée en Amérique, une seule irrégularité dans l'exercice de mes devoirs comme prêtre de l'Église catholique.

En quoi donc suis-je imposteur ?—Serait-ce parce que Dieu a entendu mes prières en faveur de quelques malades qui ont recouvré la santé ?—Mais en quoi donc est-ce que je diffère de l'Église catholique en ceci, qui, elle aussi opère des guérisons, non dans le silence et dans le calme de la vie quotidienne, mais à grand bruit de trompette ? Serait-ce parce que vous les obtenez des saints et des saintes et que moi je professe de ne les demander qu'à Dieu seul ? (1)

La vraie raison du coup dont vous venez de me frapper, et que vous n'avouez pas dans votre lettre pastorale, a été indiquée par quelques-uns de vos curés qui se sont faits les exécuteurs de vos ordres du haut de la chaire. Ils ont dit que vous étiez fâché contre moi à cause de la brochure que j'ai récemment publiée et où j'expose les persécutions dont j'ai été la victime de la part du clergé. Eh bien, Monseigneur, je crois que je ne suis tenu ni comme honnête homme ni comme chrétien de justifier devant vous ou devant le public la publication de cette brochure. Le clergé catholique romain de cette Province a voulu, sans raison, sans provocation aucune, m'enlever, me dérober ce

(1) NOTE—Je les demande à Dieu directement par la prière, et votre clergé les demande aux saints et saintes par la voie postale. Or, je ne crois pas qu'il y ait une communication matérielle entre la terre et le ciel.

que j'ai de plus cher au monde, mon honneur, mon nom. Alors, à l'exemple de Paul, accusé faussement, j'ai voulu, en exposant tout simplement les faits, en appeler moi aussi à César, et dans mon cas César c'est l'opinion publique dans laquelle on a voulu me perdre.

Ce n'est donc par aucun sentiment de haine ou de vengeance que je fais face à mes ennemis et que je les démasque ; non, je les plains et je voudrais changer le cours de leurs sentiments en leur montrant l'abîme affreux vers lequel ils se précipitent en entraînant ceux qui les suivent. Car le jour où le peuple apprendra à connaître la tyrannie de ses chefs spirituels et les dénis de justice dont, hélas ! ils se rendent trop souvent coupables, alors il en serait fait de leur autorité, et de leur prestige, et de leur domination ; que dis-je, la religion même sera honnie, rejetée, car quand ceux qui la représentent se montrent indignes de confiance, on confond trop facilement dans un commun mépris celle-là et ceux-ci.

C'est donc dans l'intérêt des droits sacrés de mon Dieu encore plus que des miens que j'ai fait entendre dans ce petit livre le cri de l'opprimé, assuré qu'il trouverait un écho dans toutes les consciences droites et les cœurs bien nés.

Ne soyez pas si sévère à l'égard d'un pauvre prêtre étranger qui ne vous demande qu'une petite place au soleil du bon Dieu, et la liberté d'exercer son ministère.

Repoussé par Votre Grandeur, j'ai dû chercher ma consolation et ma force au jour de l'épreuve dans les paroles de notre divin Maître qui, lui, ne jette pas dehors celui qui vient se jeter dans ses bras. Montrez-vous, Monseigneur, moins inflexible et plus semblable à ce divin Maître qui nous recommande de nous aimer les uns les autres, et en agissant ainsi vous me porterez à croire que les Turcs et les Chinois n'ont pas d'alliés dans cette province pour persécuter les chrétiens.

Agréé, Monseigneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Votre tout obéissant

Philippe GIRAUD,

Ptre catholique

Il est improbable que Mgr Bruchési réponde à cette lettre. Mais si par hasard Sa Grandeur s'y décide, nous ne manquerons pas de publier sa réponse *in extenso* ; la réplique qu'il pourrait faire à l'abbé Giraud devant nécessairement être aussi difficile qu'intéressante.

Vieux dicton canadien :

Rancune de prêtre et langue de prêtre c'est bon à faire des souliers, ça dure longtemps et ça ne prend pas l'eau.

SCIENCE ET RELIGION

LA CROIX

Ce serait une erreur capitale de s'imaginer que la croix que le monde chrétien vénère depuis 18 siècles, comme le symbole de la délivrance, ne date que de l'avènement du christianisme. Ses racines plongent dans les âges les plus reculés de l'humanité.

Pour faire du feu, l'homme primitif se servait de deux morceaux de bois, l'un plus petit et tendre, l'autre plus grand et dur. C'est la croix que l'humanité vénère et vénère encore aujourd'hui comme la cause de la délivrance.

L'emblème de l'empereur Fou-Hi qui régnait en Chine 2953 ans, avant notre ère était une croix. Les Égyptiens la marquent sur leurs vases religieux, dès la plus haute antiquité. En Assyrie les prêtres la portent sur leur costume.

Les Phéniciens la plaçaient sur une boule qui représentait le soleil et cet emblème était le symbole de la souveraineté.

Le capitaine Cook, dont le récit des voyages est dans toutes les bibliothèques populaires, la trouve chez les sauvages de la Nouvelle-Zélande.

Ce signe mystique n'était donc pas avant le christianisme l'image d'un instrument de supplice. Il est très contestable d'ailleurs que Jésus fut sacrifié et tout porte à croire qu'il fut pendu ou attaché à un pieu.

Le supplice employé chez les Juifs était la pendaison et les Hébreux désignaient le Christ par le nom de *Thalvi* qui veut dire le pendu.

Chez les Grecs et les Latins, on attachait sur un pieu les condamnés à mort. *Saint Jean* dont l'Évangile a été écrit plus d'un siècle après la mort du Christ, parle seul des clous et a ajouté à ce détail pour donner une leçon de foi au sujet de la résurrection. Les actes et les Épîtres des apôtres disent toujours en parlant du supplice de Jésus : " Ils l'ont pendu au bois."

Et cependant en dépit de tous les doutes qu'on peut élever sur les légendes relatives à la mort de Jésus, si l'on réunissait toutes les reliques de la croix que l'on vénère dans les églises du monde entier, on pourrait faire plusieurs stères de bois ; on connaît plus de 40 clous et les théologiens discutent encore pour savoir si on en a mis un à chaque pied ou un pour les deux.

Par allégorie on représentait Agni, le feu, le fils de Dieu ou soleil, par la bête qui avait même nom agneau et naturellement on mettait à

côté du feu l'instrument qui servait à l'obtenir, c'est-à-dire une croix, le tout entouré d'un cercle figurant le soleil. Puis plus tard, lorsqu'on eut assimilé Jésus fils de Dieu au fils du soleil, pour rentrer dans la vérité, on supprima l'agneau et on plaça la croix sur la tête de Jésus, puis la tête sur la croix, Jésus sur la croix et finalement, quand les esprits furent tout à fait habitués, ont mit les clous. Il n'y a pas d'image de Jésus-Christ en croix avant le huitième siècle de sorte qu'il aurait fallu, dit le pasteur Brock, " plus de sept cents ans, pour que les hommes osassent fabriquer une image taillée de leur Dieu et l'adorer si la légende du crucifiement était exacte."

La croix était souvent accompagnée de ces lettres INRI qui veut dire " igne natura renovateur integra " (la nature a été transformée complètement par le feu) et que l'on parvint par une interprétation fantaisiste à traduire par : " Jesus de Nazareum rex Judeorum."

Quant au nom de Jésus-Christ, l'explication rationnelle qu'en donnent les savants est très simple, la voici :

Tous les prophètes Juifs s'appelaient eux-mêmes Jésus, (sauveur) Christ est un mot hébreu, mais grec, qui veut dire oint, (onctueux, gras) qualificatif de la laine de l'agneau. Quoi donc de plus naturel que d'appeler le prophète qu'on assimilait à l'agneau : Jésus-Christ.

Je n'ai pas pour but dans cet article de m'attaquer au sentiment religieux qui a des racines dans les profondeurs même de la conscience humaine, mais de montrer par l'exposé des découvertes dues à la critique scientifique, comment de simples faits naturels ont été transformés, par l'imagination de quelques imposteurs et la crédulité des masses, en légendes merveilleuses surnaturelles, où la vérité se trouve complètement submergée.

La terre, pour nos ancêtres ne tournait pas " E pur si muove " et pourtant elle tourne. Petit à petit l'homme orgueilleux qui se croit une créature divine, un Dieu, hélas ! plein de misères et de faiblesses, finit par comprendre le rôle minuscule qu'il joue dans la création.

Oh ! la science ne prétend pas tout expliquer, mais elle n'impose aucune croyance par la force et la persécution, et elle a inscrit dans son programme, à côté de l'idée de la liberté, celle de tolérance.

HENRI ARNOULD.

TOLÉRANCE CHRÉTIENNE

Supposez qu'un catholique, malade, soit recueilli dans un hôpital protestant. Sentant sa fin prochaine, il demande un prêtre de son culte pour l'assister à ses derniers moments.

—Impossible, répond l'infirmière ; je suis protestante ; je ne puis entrer en rapports avec un prêtre papiste.

Le catholique, désespéré, meurt sans confession. La presse cléricale, si pareil fait se produisait, flétrirait le fanatisme protestant, et nous ferions comme elle. Le vrai libre penseur hait profondément tout ce qui porte atteinte à la liberté de conscience.

Eh bien, il vient d'être décidé, par la Congrégation du Saint-Office, qu'une sœur de charité soignant un juif ou un huguenot ne peut, sans pêcher, appeler auprès du malade le rabin ou le pasteur.

Ne criez pas à l'in vraisemblance. Voici nos documents :

La supérieure générale des Petites Sœurs des Pauvres de France posait, dernièrement, à la Congrégation du Saint-Office, la question suivante :

“ Quand, parmi nos vieillards, il s'en trouve qui ne sont pas catholiques et qui ne veulent pas le devenir, malgré les efforts faits dans ce but, si ces individus demandent à être assisté à l'article de la mort par un ministre hérétique, les religieuses peuvent-elles faire venir ce ministre ? ”

Le Saint-Office a répondu :

“ Les religieuses et les personnes catholiques chargées de la direction et du service dans un hôpital ne peuvent s'entremettre personnellement pour procurer un ministre de leur religion aux malades qui ne sont pas catholiques, et elles feront bien de le dire à l'occasion ; mais, rien n'empêche d'employer, pour faire venir ce ministre, une personne professant la même religion que ce malade. Ainsi, on évite la communication “ in divinis,” qui est défendue.”

Comme il n'y a généralement que des catholiques parmi les personnes attachées aux hospices des Petites Sœurs des Pauvres, il est clair que l'autorisation d'employer, le cas échéant, pour faire venir tel ou tel ministre d'un autre culte, une personne professant la même religion que le malade, est purement illusoire. Il reste donc qu'en pareil cas on refusera à un mourant, par ordre du Saint-Office, les secours religieux demandés par ce mourant.

Le Figaro, qui a publié cette édifiante correspondance, n'a pas manqué d'ajouter, il est vrai, que “ les décrets du Saint-Office n'engagent, heureusement, pas l'infaillibilité de l'Eglise.”

Le pape pourrait donc désavouer le Saint-Office. Mais le pape s'est gardé de le faire.

Il en résulte que les sœurs de la charité doivent fermer l'oreille aux supplications d'un malade, d'un mourant qui réclame les secours d'un prêtre de son culte.

Nous demandons à la presse cléricale ce qu'elle dirait si une infirmière laïque refusait d'appeler le curé de la paroisse ou son vicaire, sous prétexte que ses sentiments de libre-penseuse lui interdisent tout rapports avec un homme d'Eglise.

Cette même presse feindra l'indignation, si nous hésitons à ouvrir nos hôpitaux à des religieuses — souvent dévouées et admirables, nous en convenons sans peine — mais astreintes aux abominables règles, aux barbares instructions que nous venons de révéler.

La charité chrétienne va bien mal : le catholicisme romain l'a empoisonnée.

LES JÉSUITES

DU GOUVERNEMENT DES JÉSUITES

Je ne considère ici la constitution des Jésuites que relativement à leurs vues ambitieuses. Les Jésuites voulurent crédit, pouvoir, considération, et l'obtinent dans les cours catholiques.

Quels moyens employèrent-ils à cet effet ? la terreur et la séduction.

Qui les rendit redoutables aux princes ? l'union de leur volonté à celle de leur général. La force d'une pareille union n'est peut-être pas encore assez connue.

L'antiquité n'offre point de modèle du gouvernement des Jésuites. Supposons qu'on eût demandé aux anciens la solution de ce problème politique :

Savoir : " Comment au fond d'un monastère un homme peut en régir une infinité d'autres répandus dans les climats divers et soumis à des lois et à des souverains différents ; comment à des distances souvent immenses, cet homme peut conserver assez d'empire sur ses sujets pour les faire à son gré mouvoir, agir, penser et conformer toujours leurs démarches aux vues ambitieuses de l'ordre."

Avant l'institution des ordres monastiques, ce problème eût paru une folie. On eût mis sa solution au rang des chimères platoniciennes. Cette chimère cependant s'est réalisée.

A l'égard des moyens par lesquels le général s'assure l'obéissance de ses religieux, ces moyens sont connus ; je ne m'arrêterai pas à les détailler.

Mais comment avec si peu de sujets, inspire-t-il souvent tant de crainte aux souverains ? c'est un chef-d'œuvre de politique.

Pour opérer ce prodige, il fallait que la constitution des Jésuites rassemblât tout ce que le gouvernement monarchique et républicain ont d'avantageux.

D'une part, promptitude et secret dans l'exécution :

De l'autre, amour vif et habituel de la grandeur de l'ordre.

Les Jésuites, pour cet effet, devaient avoir un despote à leur tête, mais un despote éclairé et par conséquent électif.

L'élection de ce chef supposait :

Choix sur un certain nombre de sujets ;

Temps et moyens d'étudier l'esprit, les mœurs, les caractères, et les inclinations de ces sujets.

Pour cet effet, il fallait que, nourris dans les maisons des Jésuites, leurs élèves pussent être examinés par les plus ambitieux et les plus éclairés des supérieurs ;

Que l'élection faite, le nouveau général étroitement lié à l'intérêt de la société n'en pût avoir d'autres ;

Qu'il fût, par conséquent, comme tout Jésuite, soumis aux principales règles de l'ordre ;

Qu'il fit les mêmes vœux ;

Fût comme eux inhabile à se marier.

Eût, comme eux, renoncé à toute dignité, à tout lien de parenté, d'amour et d'amitié ;

Que, tout entier aux Jésuites, il ne tint sa propre considération que de la grandeur de l'ordre ; qu'il n'eût, par conséquent, d'autre désir que d'en accroître le pouvoir ;

Que l'obéissance de ses sujets lui en fournit les moyens ;

Qu'enfin, pour être le plus utile possible à la société, le général pût se livrer tout entier à son génie, et que ses conceptions hardies ne pussent être réprimées par aucune crainte.

A cet effet on fixe sa résidence près d'un prêtre-roi.

On voulut qu'attaché à ce souverain par ce lien d'un intérêt commun, à certains égards, le général partageant en secret l'autorité du pontife, vécut dans sa cour, et pût de là braver la vengeance des rois.

C'est là, qu'en effet, au fond de sa cellule, comme l'araignée au centre de sa toile, il étend ses fils dans toute l'Europe et qu'il est, par ces mêmes fils, averti de tout ce qui se passe.

Instruit par la confession, des vices, des talents, des vertus, des faiblesses des princes, des grands et des magistrats, il sait par quelle intrigue on peut favoriser l'ambition des uns, s'opposer à celle des autres, flatter ceux-ci, gagner ceux-là.

Pendant qu'il médite sur ces grands objets, on voit à ses côtés l'ambition monacale qui, tenant devant lui le livre secret et redouté où sont inscrites les bonnes ou mauvaises qualités des princes, leurs dispositions favorables ou contraires à la société, marque d'un trait de sang le nom des rois qui, dévoués à la vengeance de l'ordre, doivent être rayés du nombre des vivants. Si, frappés de terreur, les princes crurent, au commandement du général, n'avoir que le choix entre la

mort et l'obéissance servile, leur crainte ne fut pas entièrement panique. Le gouvernement des Jésuites la justifiait à un certain point. Un homme commande-t-il une société, dont les membres sont entre ses mains ce que le bâton est dans celle du vieillard ? parle-t-il par leur bouche ? frappe-t-il par leur bras ? dépositaire d'immenses richesses, peut-il à son gré les transporter partout où le requiert l'avantage de l'ordre ? aussi despote que le vieux de la Montagne, a-t-il des sujets aussi soumis ? voit-on à son commandement se précipiter dans les plus grands dangers, exécuter les entreprises les plus hardies ? un tel homme sans doute est à redouter.

Les Jésuites le sentirent, et fiers de la terreur qu'inspirait leur chef, ils ne songèrent qu'à s'assurer de cet homme redouté. Ils voulurent à cet effet que si, par paresse ou quelques autres intérêts, le général trahissait ceux de la société, il en fût le mépris et craignît d'en être la victime. Or, qu'on nomme un gouvernement où l'intérêt et du chef de ses membres ait été si réciproque et si étroitement uni. Qu'on ne s'étonne donc point qu'avec des moyens en apparence si faibles, la société ait en si peu de temps atteint un si haut degré de puissance.

Son pouvoir fut l'effet de la forme de son gouvernement.

Quelque hardis que fussent les principes de sa morale, ces principes adoptés par le pape étaient à peu près ceux de l'église catholique. Si dans les mains des séculiers, cette dangereuse morale eut des effets funestes, je n'en suis point surpris. Ce n'est point la lecture d'un Busembaum, ou d'un la Croix qui crée les régicides ; c'est dans l'ignorance et la solitude des cloîtres que s'engendrent ces monstres, et c'est de là qu'ils s'élancent sur le prince. En vain le moine, en les armant du poignard, veut cacher la main qui le leur fournit. Rien de plus reconnaissable que les crimes commis par l'ambition sacerdotale.

Que, pour les prévenir, l'ami des souverains et l'ennemi du fanatisme sachent à quels signes certains on peut distinguer les diverses causes des grands attentats.

HELVÉTIUS.

LA SCIENCE

Dans une causerie publié par un de nos confrères parisiens à propos de la mission donné à un américain : faire le voyage de Java pour y "chasser" le "pithécanthropus," cet intermédiaire supposé entre le singe et l'homme, notre confrère cite cette observation de M. Sachet-Souplet :

"Mais, à notre époque, une grande loi a été découverte : celle de la variabilité des êtres, celle de leur commune origine ;

et c'est le mérite des chercheurs d'apporter chaque jour de nouvelles preuves de la loi fondamentale. C'est un fait ACQUIS, PRESQUE indiscutable : l'homme descend d'autres êtres disparus aujourd'hui, descendant eux-mêmes d'autres êtres, et PEUT-ÊTRE ceux-là ressemblaient-ils à certains anthropoïdes plus perfectionnés que ceux que nous connaissons. RIEN NE S'OPPOSE à ce que Dieu ait procédé de cette façon pour créer les espèces, je veux dire à ce que Dieu, AYANT CRÉÉ LA FORCE ET LA MATIÈRE, ait laissé le monde et la vie sortir de ces deux principes."

Est-ce que vraiment c'est là le langage du savant ? Si oui, nous comprenons l'opinion de M. Brunetière, adversaire de la science.

Est-ce que la science s'exprime par des " presque " et des " peut-être ", et des " rien ne s'oppose ? " Peut-on partir de cette hypothèse que Dieu a créé la force et la matière, alors qu'un enfant peut demander :

—Et qu'y avait-il dans l'espace infini et éternel avant qu'il fut rempli par la force et la matière ?

Et enfin, où la science a-t-elle découvert que Dieu, ayant créé la force et la matière, a laissé sortir la vie de ces deux principes ? Rien ne s'y oppose, dit M. Sachet-Souplet. La belle raison ! Rien ne s'oppose non plus à ce que M. Sachet-Souplet se soit trouvé devant le problème et ait essayé une sorte de solution au moyen d'une phraséologie sans aucune valeur.

Contre cette science facile, nous faisons appel à la raison.

On dit qu'il y a une grande loi ; celle de la commune origine des êtres. Nous disons que c'est une pure hypothèse. Nous disons que le serpent n'a pas la même origine que l'éléphant, et le chien que l'homme. Prouvez le contraire.

Nous disons que l'homme est au plus haut sommet du règne animal, qu'il est séparé des autres animaux par un espace infranchissable, parce qu'il parle, qu'il émet des idées, qu'il invente, qu'il progresse, qu'il s'est fait le maître de certaines lois actives, comme l'électricité ; que, même à l'état sauvage, à l'état primitif, — on a pu en étudier en Australie et dans l'Océanie, — il se montra toujours supérieur aux autres animaux. Prouvez le contraire.

La science, à la bonne heure ! Mais il faut qu'elle ne soit pas seulement une apparence.

En matière de religion, les hommes ne sont que de grands enfants. Plus une religion est absurde et remplie de merveilles, plus elle acquiert de droits sur eux, le dévot se croit obligé de ne mettre aucun terme à sa crédulité, plus les choses sont inconcevables plus elles lui paraissent divines plus elles sont incroyables, et plus il s'imagine qu'il y a pour lui du mérite à les croire.

CURÉ MESLIER.

PHILOSOPHIE DE POCHE (1)

LA VIE DES ASTRES

L'atome a sa vie, et l'astre n'aurait pas la sienne !

Impossible. Qui admet la première, ne peut se refuser à l'autre.

La vie atomique est si loin au-dessous de la nôtre que nous ne pouvons pas descendre jusqu'à elle, la vie astrale si loin au-dessus que nous ne pouvons pas monter jusqu'à elle ; mais ce qu'il est défendu d'atteindre, est-il bien permis de le nier, uniquement parce qu'il est hors de portée, au mépris de tout ce qui le proclame ?

On ne se dit pas assez, quand les yeux se lèvent la nuit vers le ciel, quelle mesquine et misérable idée c'est se faire de l'univers et de sa loi de ne voir rien autre chose dans les corps célestes que des corps sans âme, de simples boules lumineuses, roulant inertes dans l'espace. Quoi ! en dehors de l'homme, de ses semblables peut-être, éclos sur les planètes nos voisines—les audacieux vont jusque-là—en dehors de cette efflorescence d'un point microscopique, perdu dans l'infinité des mondes, il n'existerait rien d'intelligent, rien de conscient ! La mort éternelle étendrait son empire sur tous ces êtres immenses, si nous les comparons à nous ! Ils ne seraient là que pour la montre, ne sachant rien de ce que nous savons, déshérités de la personnalité qui nous a été donnée ! Il faut n'avoir jamais réfléchi à la question pour la trancher si cavalièrement.

“ L'homme, a dit Pascal que j'abrège, n'est qu'un roseau, mais c'est un roseau pensant. Quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui l'écrase, parce qu'il sait qu'il meurt, et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien.”

Qu'en savait le roseau Pascal ? Qu'en savent les autres roseaux pensants qui pensent comme lui, tout naïvement, sans y mettre d'orgueil, pour ne s'être jamais douté qu'il puisse en être autrement ?

Non-seulement on doit connaître et penser là haut, sentir et vouloir, vivre, en un mot, de la vie que nous connaissons ; mais il paraît nécessaire qu'il y ait là une vie supérieure à la nôtre. En quoi supérieure ? Que répondre ? Elle ne nous dépasserait pas si nous pouvions nous l'imaginer. L'homme ne saurait rien forger qu'à son image, ou à celle des êtres qui lui sont connus.

Aussi bien est-ce son procédé constant à chaque fois qu'obéissant à l'instinct secret qui l'avertit de l'existence d'êtres supérieurs à lui, il cherche à se les représenter sous une forme visible. Pour ne prendre que les derniers produits de l'imagination populaire, dont s'est inspiré l'art sacré des peuples chrétiens, sous quelle forme lui sont apparus

(1) Voir la PETITE REVUE depuis le No 16, IIe année.

les bons esprits ? Un beau jeune homme, avec des ailes empruntées par la tradition au Chérub assyrien, au bœuf ailé de Ninive. Et les mauvais ? Une figure d'homme grimaçante, surmontée de petites cornes, terminée par des pieds fourchus, à l'instar du Faune antique. Et elle les a logés les uns et les autres en des lieux fantastiques, auxquels il est devenu difficile d'assigner une place acceptable.

Il n'y a pas ici à se mettre en frais d'imagination pour la forme visible et le séjour des esprits supérieurs. Nous voyons de nos yeux où ils séjournent, et les corps qu'ils habitent. C'est tout ce qu'on peut en dire, il est vrai ; mais combien plus reposante est cette conception du sommet de l'échelle des êtres, dont nous n'occupons pas, bien certainement, le dernier échelon.

La vieille astrologie aurait raison, en ce sens, sur l'astronomie moderne qui ne s'occupe des astres que pour les mesurer et les peser, les compter comme elle peut, quand elle ne peut pas faire autre chose. Qu'une vertu réside en eux, autre que celle découverte par Newton, qu'ils soient entre eux en rapports personnels, comme ceux qui s'établissent d'homme en homme, quelle répugnance l'esprit pourrait-il avoir à l'admettre ? Par où la raison peut-elle en être choquée ; et la supposition contraire n'est-elle pas faite au contraire pour la choquer, au premier examen sérieux ? Cela peut-il lui sourire de stériliser l'univers, de le remplir de cadavres ambulants, promenant tout au plus dans leurs courses aveugles des populations de parasites, investis seuls du droit de vivre de la vie intellectuelle et morale, du droit d'entrer en communion par la pensée avec le principe caché de la vie universelle ?

Je reviens à mon exclamation du début, en l'adaptant à la phrase de Pascal :

L'atome humain penserait, et son astre ne penserait pas !

Ce serait le cas de faire dire encore une fois à Garo, avec une apparence de raison bien autrement forte que pour sa citrouille :

A quoi pensait l'auteur de tout ceci ?

En supposant qu'il puisse chercher querelle pour un fait auquel, lui Garo, n'a jamais songé.

Revenons aux astrologues et aux astronomes.

A Dieu ne plaise que j'aie reprocher à ceux-ci de s'être enfermés dans ce qu'ils apprennent de leurs instruments et de leurs calculs. L'hypothèse dont Laplace n'avait pas besoin les troublerait dans leurs calculs. Quelles élucubrations philosophiques auraient mérité d'avoir le pas sur des études qui ont donné le jour à ces découvertes merveilleuses, conquêtes positives du genre humain, qu'elles ont mis en contact avec l'abîme des régions célestes ? Ne portent-elles pas en elles-mêmes les déductions à en tirer ? Ce sont elles qui ont guidé ma philo-

sophie de poche, légère de bagages, dans les chemins scabreux par où nous venons de passer.

Quant aux astrologues, de vénérable mémoire, héritiers à travers les âges de la science astronomique des anciens temples, et pères de la nôtre, s'ils ont abusé de la crédule ignorance de leurs contemporains, en enseignant que les actions célestes s'exerçaient personnellement, d'astre à homme, et se vantant d'en avoir le secret, peut-être se cachait-il une foi raisonnée sous les roueries de leur métier. Il est permis d'y reconnaître la trace lointaine des intuitions qu'auront pu avoir les premiers contemplateurs du Ciel, plus libres que nous dans leurs élans. Le culte des astres, dégagé de son rituel confectionné pour le peuple, réduit à la simple prosternation mentale, n'était pas si insensé qu'on l'a dit. D'ailleurs, n'y avait-il pas toujours derrière, pour les initiés, le dieu des sages, gardien mystérieux de l'unité des mondes, leur régulateur universel ? On n'ira pas plus loin.

Entre ce Dieu inaccessible et l'homme, je veux dire toutes les humanités possibles, à quelque degré qu'elles s'arrêtent ou qu'elles montent dans la multitude infinie des astres qui les portent, est-ce une énormité d'admettre des intermédiaires, agents délégués des créations locales, en vertu de la part de vie attribuée à chacun. J'ai beau descendre au fond de ma raison et la consulter froidement, rien ne me répond que ce soit là une folie, non plus qu'une impiété. J'y trouve au contraire une conception plus nette, plus grandiose, plus accessible à l'esprit, d'un plan universel toujours le même, aussi bien dans ses détails que dans son ensemble, une théologie scientifique, c'est-à-dire conforme à la cosmogonie moderne, en ce sens qu'elle ne la contredit pas. C'est le balayage de ces fantômes imaginaires, chers aux crédules, qui provoquent l'incrédulité. Pour qui veut d'une cour céleste, faisant cortège à son monarque, en voilà une, visible et réelle, dont nul ne s'avisera jamais de contester l'existence ! Si le monarque demeure invisible, indéfinissable, il reste aussi difficile à nier après qu'avant, je ne dirai pas, davantage : il n'y a pas de degrés dans l'impossible—je parle pour moi, bien entendu.

J'avouerai tout bonnement que cette idée des astres-dieux, qui transfigure la voûte étoilée et fait pour nous de l'univers un sanctuaire sans bornes, sourit à mon imagination, avec permission de ma raison. Il suffit au grandiose de ne pas être en contradiction avec les faits démontrés, pour que l'esprit soit autorisé à le caresser. Je ne voudrais pourtant pas m'attarder à ce qui n'est dans ma thèse qu'un hors d'œuvre, séduisant mais réfractaire à tout essai de démonstration. Laissons donc à son rang la divinité poétique des astres et envisageons-les simplement comme des corps vivants, laissant déborder la vie à leur

surface, comme agents délégués des créations locales, pour reprendre mon expression de tout à l'heure.

Autant de populations qu'il y a de séjours, cela implique nécessairement que les habitants n'ont pu venir qu'après la maison. Comme il est admis par la science actuelle que les éléments de notre système solaire ont pris corps les uns après les autres, à des intervalles incalculables, comme les choses ont dû se passer ainsi partout, et que les systèmes solaires eux-mêmes nous ont déjà laissés pénétrer le secret de leurs vicissitudes, si imparfaits que soient encore nos instruments, l'on est amené forcément à en conclure que l'engendrement des êtres, à tous ses degrés, est en permanence dans l'univers. Cela se comprend mieux, à coup sûr, et satisfait l'esprit davantage qu'un Dieu qui se repose après avoir créé. Il n'est pas possible qu'on se repose à la source intarissable de toutes les vies. Indifférence ou fatigue, c'est chez nous qu'au travail on fait succéder le repos.

La création immanente, universelle, n'est plus de notre ressort. Nous n'avons à notre portée pour en étudier le jeu que notre pauvre petit globe, j'allais dire : globule, né d'hier, qui mourra demain. Il peut nous suffire. Regardons-y avec la tranquille assurance que nous y verrons la reproduction non pas exacte,—c'est inadmissible—mais approximative, de ce qui s'est fait, se fait et se fera toujours et partout. Il n'y a qu'un Dieu, qui régit tous les dieux, les astres aussi bien que les atomes.

JEAN MACÉ.

AGENCE PAPALE •

Il n'y a pas longtemps, les pieux journaux des pays pieux annonçaient que les cléricaux les plus huppés du monde qui gravite autour du Vatican avaient imaginé de fonder une grande agence de dépêches et de renseignements, à l'instar des agences Reuter, Havas, Wolff et Stefani, pour le plus grand bien et la plus grande gloire des affaires catholiques. Ainsi proclamaient les lanceurs de la nouvelle agence, les journaux catholiques puiseraient leurs télégrammes à des sources saintes et pures, et non plus dans les offices actuels, qui, paraît-il, ne leur offrent que peu de sécurité au point de vue de l'orthodoxie.

L'idée n'est pas neuve. Il y a longtemps que les chefs de l'Église la caressent, mais jamais le projet n'a pu aboutir jusqu'ici, et surtout aboutir sérieusement. La première tentative date d'une quarantaine d'années. Il s'agissait, dans l'esprit des fondateurs de l'œuvre nouvelle, de soustraire la presse catholique à l'influence d'agences télégraphiques mécréantes et d'établir d'urgence un puissant organisme pour la diffusion dans l'univers des "bonnes nouvelles" et de la "bonne

parole". Ce ne fut qu'un feu de paille, et après un peu de bruit fait autour de cette nouveauté, la conception échoua complètement.

Plus tard, elle fut reprise par une association de gentlemen d'industrie inexpérimentés des choses de la presse et qui se disaient à la tête d'un puissant capital et de gros moyens d'action. En réalité c'était un mirage et une fumisterie genre Port-Tarascon.

A une époque plus rapprochée encore, une troisième tentative fut faite à Bruxelles et à Paris. On essaya de fonder une " Société générale des Publications internationales et de l'Agence télégraphique universelle " devant comporter toutes correspondances autographiques, typographiques ou clichées ; l'exploitation des annonces dans les journaux de France et de l'étranger, la création, la publication et l'acquisition de tous journaux ou part de propriété dans les journaux en France et au dehors. La société en question fit l'acquisition du journal romain *l'Observatore romano*, l'organe officieux du Vatican, et entreprit de plus à Rome la publication d'un grand journal international imprimé en langue française.

C'était le comte Boursetty, un type original, Français, croyons-nous, qui avait lancé l'affaire. Remuant, madré, insinuant et fort délié d'esprit, Boursetty avait quelques relations influentes à Rome, entre autres avec le marquis de Baviera, chef des gardes nobles du pape et directeur de *l'Observatore* ; le cardinal Bilio, le vieux comte Maguelonne, correspondant de plusieurs journaux cléricaux à Rome, etc. Il avait faulilé son affaire avec assez de dextérité, et finalement courant toujours de Rome à Paris et de Paris à Bruxelles, avait abouti à la constitution d'une société de cinq millions, avec siège social à Paris. Les gros souscripteurs furent en Belgique. Le capital ne fut pas entièrement versé, mais les bas de laine de quelques vieilles bigotes y passèrent. Le conseil d'administration comptait le marquis de Baviera, MM. Mairet, banquier, à Dijon ; Dervieu, banquier à Paris ; Mermet, publiciste, et Duguïès, directeur-gérant du *Messenger de Paris*. La société eut des destinées diverses et, après des incidents multiples, finit par se dissoudre.

La tentative qui se fait actuellement a ceci de particulier que ce sont les Assomptionnistes qui la dirigent. Ces Assomptionnistes sont des maîtres hommes d'affaires, et les difficultés qu'ils ont traversé récemment n'ont fait qu'exercer leur génie d'organisation⁶ et d'intrigue. Il y a quelques mois à peine, le gouvernement français appuyait sur eux la dure patte de l'administration, et faisait prononcer la dissolution de la société.

Les Assomptionnistes annoncèrent immédiatement qu'ils renouçaient, pour l'instant, à diriger *La Croix*, la pieuse feuille dont ils inondaient la France. Mais, en même temps, on parlait dans les mi-

lieux cléricaux d'une éclatante revanche. On disait que le Père un tel partait pour la Palestine, le pays des renoncements, et on rappelait que toutes les transformations, toutes les étapes de *La Croix* avaient été précédées de pèlerinages analogues.

La vérité est que les Assomptionnistes ont sondé quelques-unes des personnalités les plus puissantes du Vatican sur un projet destiné à agrandir et à transformer l'action de *La Croix*. Il s'agirait de fonder, sous leur direction, une colossale agence télégraphique internationale catholique qui ferait la concurrence aux offices existants. Les prêtres fourniraient partout des correspondents aussi sûrs que bénévoles. Le grand argument fourni par les promoteurs du projet est qu'on pourrait ainsi, non-seulement donner aux nouvelles du Vatican une place que les agences actuelles ne leur accordent pas, mais que, sur tous les événements politiques, on arriverait à donner la " première version."

Pour la réalisation de leur projet d'agence télégraphique universelle, les Assomptionnistes sont arrivés à s'adjoindre des représentants autorisés du vieux parti clérical et d'ardents démocrates chrétiens. Des hommes politiques et des capitalistes français sont en ce moment à Rome ou vont y arriver, sous prétexte de pèlerinage, et ils continueront les pourparlers. Le pape désire beaucoup, paraît-il, que le projet se réalise. Mais il y aurait encore, d'après *Le Siècle*, deux ou trois cardinaux, et non des moindres, qui ont pris à cet égard une attitude hostile qui le désole : " Rappelez-vous bien, disait-il dernièrement à un grand industriel du Nord de la France, que beaucoup de mes ordres n'atteignent pas les portes de bronze."

Il sera curieux de suivre le développement du projet actuel. Les Assomptionnistes sont gens d'attaque et tenaces. Ils ont de l'estomac.

UN NOUVEAU MAITRE

On sait que l'échevin Martineau a préparé un règlement au sujet de l'observance du dimanche à Montréal ; mais avant de faire discuter ce règlement par le conseil, M. Martineau, en fils soumis de la sainte Eglise, veut savoir si son projet plaira à l'autorité religieuse. Aussi a-t-il l'intention de subordonner sa volonté et celle de ses mandants à la volonté de Mgr Bruchési. Voici en quels termes le jeune et intelligent échevin annonçait récemment ses intentions :

" J'espère encore qu'il sera possible de rédiger un règlement qui rencontrera les vues de l'autorité religieuse.

“ C'est mon intention, en présence de l'opinion exprimée par Mgr Bruchési, de soumettre à Sa Grandeur le règlement dont j'ai donné avis, avant de le mettre définitivement devant le conseil.

“ Si ce projet de règlement ne rencontre pas ses vues, et s'il y voit des dangers que je n'avais pas aperçus, je n'aurai, et ceux qui m'appuient n'auront qu'à s'incliner devant sa décision.”

M. Martineau est évidemment bien intentionné. Cette certitude nous interdit de le blâmer trop sévèrement, mais cela ne doit pas nous empêcher de protester contre le système étrange et nouveau qu'il veut inaugurer.

Si ce projet de règlement ne convient pas à Sa Grandeur, dit M. Martineau, je le retirerai.

Et si ce projet, ne convenant pas à Sa Grandeur, convenait au Conseil et surtout aux contribuables, quelle décision prendrait M. l'échevin du quartier St-Denis ?

La réponse est bien simple : il abandonnera son projet en *s'inclinant* devant la volonté archiépiscopale.

Le conseil de Ville n'est plus alors qu'un mythe, une institution aussi coûteuse qu'inutile qu'on pourrait aisément remplacer par un grand vicaire quelconque.

Nous sommes absolument opposés à l'immixtion du clergé dans les affaires profanes municipales, provinciales et fédérales, mais du moment que ceux que nous chargeons de légiférer pour nous vont, non-seulement prendre conseil mais chercher des ordres à l'archevêché, nous préférons encore subir le joug direct du clergé, plutôt que d'en supporter le fardeau allourdi du poids de nos mandataires changés en esclaves volontaires et en louches tripoteurs.

De quoi s'agit-il au fond ?

De savoir si certains spectacles, certains jeux peuvent avoir lieu le dimanche.

Il n'y a donc qu'à considérer si ces spectacles et ces jeux sont perturbateurs de l'ordre public ou attentatoires à la morale.

Si oui, nous n'avons pas besoin de l'archevêque pour reconnaître le mal et le détruire impitoyablement.

Si non, nous devons passer outre et laisser subsister ces récréations, même si l'archevêque fulminait contre elles sous le fallacieux prétexte qu'elles font concurrence aux quêtes pratiquées à toute heure du jour, le dimanche, dans toutes les églises et chapelles de notre ville.

Même s'il était établi que les théâtres et les jeux sportiques détournent quelques sujets de la fréquentation des églises ou des temples, sans causer d'autres troubles dans notre bonne ville, il appartiendrait à nos représentants de s'insurger contre toute mesure tendant à restreindre la liberté du peuple. Et ce serait un attentat flagrant

que de supprimer d'innocentes récréations, ayant une importance considérable au point de vue économique, afin d'obliger les gens à fréquenter exclusivement les églises le dimanche.

Nul article de la constitution, nul texte de loi n'a encore rendu cette fréquentation obligatoire, et une concurrence pécuniaire n'est pas un motif suffisant pour armer formidablement quelques privilégiés contre la masse désarmée, muette et ligotée.

M. Péchevin Martineau reviendra sans doute sur sa décision inconsidérée, et soumettra son projet de règlement au conseil qui pourra fort bien le discuter sans avoir recours aux avis de Mgr Bruchési, ni même aux lumières du Saint-Esprit.

Nous faisons ce vœu autant dans notre intérêt que dans l'intérêt de l'avenir politique de M. Martineau.

DU MYSTICISME ET DE LA THÉURGIE

Dans les Gaules, la théurgie eut pour représentants les druides, qui s'attribuaient le pouvoir de commander aux esprits et d'opérer des cures merveilleuses.

C'est alors qu'on vit se produire cette grande révolution morale, qui opéra des changements si profonds dans les idées de cette époque.

Le christianisme venait de naître et s'étendait avec rapidité, renversant les faux dieux, leurs temples et toutes les pratiques qui s'y rattachaient ; il avait établi le culte d'un Dieu unique et engagé la lutte au nom de la foi, contre les superstitions païennes. En son nom, les évêques combattent la magie, poursuivent la divination et défendent la sorcellerie.

Les empereurs chrétiens publient des décrets d'après lesquels on punit de peines très sévères quiconque prétend connaître l'avenir, ou être en communication avec les esprits. Mais rien ne peut déraciner cet instinct du merveilleux, qui a tant d'empire sur l'esprit de l'homme et qui sut envahir jusqu'au christianisme lui-même, d'où l'on ne pourra jamais l'expulser. Les chrétiens en effet, changèrent l'objet du culte, mais ils ne surent pas en bannir l'idolâtrie. Ils établirent, en l'honneur des saints, les mêmes rites païens, les mêmes fêtes, par lesquelles on avait célébré les divinités antiques.

Et de même que les saints sont substitués aux yeux du paganisme, de même le démon, cet éternel esprit du mal, remplace les mauvais génies. La magie païenne des dieux de l'Olympe, est remplacée par la magie diabolique. L'Eglise en combattait les excès, mais, au fond, elle croyait à l'influence démoniaque. Les sorciers, les magiciens, les astrologues, étaient, selon la nouvelle foi, sous l'empire du démon,

dont ils étaient les agents, et en les poursuivant, c'était le diable qu'elle croyait terrasser.

Malheureusement, l'ignorance de la foi, le fanatisme et l'esprit de prosélytisme, prenant des proportions de plus en plus grandes, on en arriva à employer la terreur pour combattre l'influence imaginaire du démon, à qui l'on attribuait, sous le nom de possession, la plupart des délires et des maladies nerveuses observés chez l'homme. C'est à ce point que, si un malheureux malade, dans son délire, venait à prononcer le nom d'un autre homme ; celui-ci pouvait être immédiatement emprisonné et accusé d'avoir jeté un maléfice sur son prochain. La chose était grave, car on l'interrogeait pour lui faire avouer ses communications avec le diable. Naturellement l'infortuné niait tout, mais on le mettait à la question et on lui arrachait des aveux, qu'il ne faisait que pour se soustraire aux tortures les plus affreuses. C'était peine inutile, car aussitôt les aveux obtenus, on dressait un bûcher, sur lequel on brûlait le prétendu sorcier. La guerre fut terrible, car en passant ainsi de l'exorcisme simple, à la torture et ensuite au bûcher, l'Église voulut anéantir ce qu'il n'était pas en son pouvoir de vaincre. Ainsi périrent dans les flammes, des milliers d'individus, qui n'était autres que des malades, tels qu'on en voit tous les jours, et qu'un traitement rationnel aurait pu guérir.

La croyance aux sorcières et à leurs sortilèges était si générale, au moyen-âge, que laïques et religieux à la fois se mettaient à les poursuivre pour les détruire au moyen des plus grands supplices, comme si la société avait eu en face d'elle de ces grands coupables qui ne méritent aucune pitié. On sait quel a été le sort de Jeanne d'Arc, accusée de possession et de sorcellerie ; mais ce qu'on ignore, c'est que le supplice de la pucelle d'Orléans sembla faire naître une épidémie d'héroïnes. Deux jeunes filles des environs de Paris, se déclarèrent inspirées de Dieu, pour continuer sa mission. Elles furent jetés en prison, l'une se rétracta, heureusement pour elle et obtint la liberté ; mais l'autre ayant persisté dans ses déclarations, fut condamnée à périr par le feu.

En 1436, à peine les cendres de Jeanne-d'Arc, avaient-elles eu le temps de refroidir, que dans le pays de Vaud on signale une épidémie de lycanthropie, où les hommes se croient changés en loup, mangent de la chair humaine et dévorent même leurs propres enfants. Des centaines d'individus avouent ce crime imaginaire aujourd'hui connu sous le nom de folie ; on les croit possédés du démon et ils sont brûlés.

En 1459, surgit en Artois, une autre épidémie de possession démoniaque. Ce sont des femmes qui prétendent et avouent qu'elles ont, la nuit, un commerce intime avec le diable. Pour les guérir on les envoie au bucher.

Des faits analogues se produisent à Cologne, à Mayence, à Trèves, à Salzbourg ; mais, là, il s'y joint une illusion anthropophagique, et partout les flammes sont le remède apporté contre cette prétendue anthropophagie, qui n'est qu'une véritable illusion sensoriale. Dans ces villes, quarante-cinq femmes y furent brûlées en un an, les unes pour avoir dit qu'elles avaient mangé des enfants, les autres parce qu'elles avaient avoué avoir un commerce intime avec le diable.

On observa les mêmes choses à Constance et à Raweinsberg, où, en cinq ans, quarante-huit sorcières furent brûlées.

Un an plus tard, en 1491, c'est dans le couvent de Cambrai que règne la possession démoniaque ; ici, ce sont les *tempestières* ; elles provoquent des orages avec le concours du diable, et l'on vit même une femme s'accuser d'avoir soulevé une tempête en soufflant sur un verre d'eau.

Tous ces faits se renouvelèrent durant le XVI^e siècle. Mais c'est surtout en Espagne, que le nombre des malades et par conséquent des victimes fut très considérable. Des milliers de pauvres, considérés comme sorciers, sous l'influence occulte du démon, furent brûlés vifs.

Dans la première moitié du XVII^e siècle, ces supplices continuaient encore, et, chose douloureuse à dire, en 1620, l'immortel Kepler eut à défendre deux fois sa mère accusée de magie. Devant les juges, Kepler fut obligé de dire qu'il croyait aux sorciers, mais il déclarait sa mère innocente.

Ainsi, on le voit, c'est la démonomanie, aujourd'hui considérée comme une forme d'aliénation mentale, qui illumine tous ces buchers. Un individu est soupçonné d'avoir des relations avec le diable, on lui fait avouer des crimes imaginaires et on l'envoie au supplice. On a peine à croire jusqu'à quel point l'esprit humain est susceptible de s'égarer. Mais si l'on veut prendre la peine de lire la *Magie* de Bodin, on y verra consigné les faits les plus extraordinaires qui se puisse imaginer en fait d'hallucinations étranges et d'illusions sensoriales variées. Au reste, pour donner une idée, de la démonomanie à cette époque, voici comment le conseiller Delancre résume les actes des démonolâtres :

“ Ils ont trouvé moyen de ravir les femmes d'entre les bras de leurs époux, et faisant force et violence à ce saint et sacré lien de mariage, ils ont adultéré et joui d'elles, en présence de leurs maris, lesquels, comme statues et spectateurs immobiles et déshonorés, voyaient ravir leur honneur sans pouvoir y mettre ordre : la femme, muette, ensevelie dans un silence forcée, invoquant en vain le secours du mari, et l'appelant inutilement à son aide, lui-même contraint de subir sa honte à yeux ouverts et à bras croisés.

“ Danser indécemment, festiner ordement, s'accoupler diaboliquement, blasphémer scandaleusement, se venger insidieusement, courir après tous les désirs horribles, sales et dénaturés brutalement, tenir les crapauds et vipères, les lézards et toutes sortes de poisons précieusement, aimer un bouc puant ardemment, le caresser amoureusement.”

Ainsi voilà de malheureuses nymphomanes qu'on cherche d'abord à exorciser simplement, mais qui bientôt montent sur le bûcher, après avoir avoué elles-mêmes leurs crimes. Aujourd'hui elles seraient simplement à Beauport, dans les salles spéciales, et traitées comme de véritables aliénées.

Mais, ce qui paraît surprenant, c'est de voir se reproduire ces événements jusqu'à une époque très rapprochée de nous. Ainsi sous Louis XIV, alors que Voltaire et Bayle se révoltaient contre la continuation de tels supplices, des magistrats de Rouen osèrent encore, en plein parlement, réclamer le sang des sorciers et demander qu'on rallumât les bûchers. Est-il rien de plus significatif de la part d'esprits éclairés, et comment ne pas voir dans ces funestes aberrations la preuve de cette crédulité inhérente à l'esprit humain ? Ces faits se produisaient cependant à une époque et dans un pays où le Tartuffe et le Misanthrope avaient déjà paru sur la scène française !

A ce moment, néanmoins, la démonomanie commence à disparaître et à changer de forme, pour faire place à d'autres manifestations, cette fois plus innocentes, du mysticisme médical et de la crédulité publique. Les jansénistes et les molinistes étaient aux prises ; ceux-ci ayant fait des guérisons miraculeuses sur lesquelles l'attention publique s'était fixée, les jansénistes voulurent les imiter.

Jacques II, mort en exil à Saint-Germain, avait, dit-on, reçu du ciel le don d'opérer des miracles. Comme ses prédécesseurs et comme les rois de France, il guérissait les scrofuleux en les touchant du doigt. C'était sa distraction à Saint-Germain. En outre dit Salgue, il faisait marcher les boiteux, dégourdissait la jambe des goutteux, redressait les louches, faisait parler les bègues et les muets. Pour répondre à ces guérisons extraordinaires, on répandit le bruit que monseigneur de Vialart, janséniste, avait, pendant sa vie, rendu la vue à des aveugles par sa bénédiction. Et comme il était enterré à Chalons-sur-Marne, on vit aussitôt une foule de malades accourir dans cette ville, espérant trouver la santé en visitant le tombeau du saint. Mais comme la ville de Chalons était assez éloignée de Paris, les moyens de transports difficiles, on devait songer à opérer des miracles dans la capitale même de la France. L'occasion se présenta bientôt.

Un diacre janséniste, nommé Pâris, connu par sa grande piété, vint à mourir, et fut inhumé au cimetière de Saint-Médard. Sa dépouille fut considérée comme ayant la puissance d'accomplir des gué-

risons miraculeuses. Tout aussitôt, quelques malades furent envoyés près de son tombeau, et là, dans le cimetière, la nuit, on les fit coucher sur sa sépulture. Chacun devine la terreur et la foi qui s'emparèrent de l'esprit de ces pauvres malades. Leur effroi se traduisit bientôt par des convulsions, et quelques-uns revinrent guéris. C'était ce qu'on appelle si faussement un miracle. Le bruit s'en répandit aussitôt, et, au bout de quelques jours, on venait en pèlerinage, au tombeau du diacre Pâris. Les aveugles y venaient chercher la lumière, les muets la parole, les paralytiques le mouvement ; ils eussent été aux eaux minérales, à la tombe de Mahomet ou à Rome, etc., qu'ils y auraient trouvé la guérison, aussi bien qu'au cimetière de Saint-Médard. La condition de ces merveilles, c'est que les malades aient la foi. La foi : tout est là, dans ce genre de merveilles. Et de nos jours, la foi n'opèrent-elle pas encore de ces sortes de miracles ?

C'est aussi vers cette époque qu'on vit paraître dans le même lieu l'épidémie des *flagellants*. Là, des femmes nerveuses qui venaient demander à ce tombeau la guérison de maux peut-être imaginaires, tombaient tout à coup dans un état d'insensibilité complète ; elles se roulaient par terre ; on leur mettait une planche sur le corps, et plusieurs hommes marchaient dessus, sans qu'elles éprouvassent la moindre douleur ; bien plus, on ajoute qu'elles éprouvaient une certaine jouissance à être torturées de cette manière, et lorsqu'on les frappait à coup de barre de fer, elles criaient avec force : " Continuez, frère, continuez."

Est-il rien de plus incroyable en apparence, et de plus étrange que cette théurgie ? Cependant ces faits sont exacts, et il importe au public de les connaître, pour les apprécier comme ils le méritent, sans y apporter ce scepticisme absolu et railleur qui ferme les yeux à la vérité. Le bruit qui se fit autour de ces prétendus miracles, et le scandale de ces pratiques, où l'érotisme prenait une si grande part, furent tels, que la police, obligé d'intervenir, se mit en devoir d'arrêter les débordements de ces imaginations délirantes et de fermer le cimetière. Tout le monde connaît la fameuse inscription :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Placé sur la porte du cimetière Saint-Médard, cet arrêt suffit pour mettre fin aux pèlerinages, aux convulsions, aux flagellations et aux miracles qui, pendant plusieurs années, servirent à la propagation du jansénisme.

Depuis que l'homme s'est socialisé, n'y a-t-il pas, dans ces transformations du myticisme, passant de la théurgie à la démonologie, de la démonologie à la magie et à la sorcellerie, de la sorcellerie au magnétisme animal, au somnambulisme et à l'homéopathie, quelque chose qui afflige profondément l'esprit humain et qui montre jusqu'à quel point peut aller sa crédulité ?

HISTO.

LA BONNE PRESSE

Nous empruntons au vaillant et spirituel petit *Journal de Seine-et-Oise*, une chanson ordurière relevée par lui dans *La Croix*, de Paris.

Cette chanson n'est plus maintenant d'actualité, mais à l'époque où elle a été publiée elle avait l'ignoble excuse d'arriver à temps. Cela s'appelle : " La chanson de l'assassiné bien portant."

Voici les couplets :

Il paraît qu'la semaine dernière.
Un dreyfusard bien connu,
Comm'le général Brugère,
A reçu du plomb dans... l'dos.

REFRAIN

As-tu vu
Le trou d'balle, le trou d'balle
As-tu vu
Le trou d'balle à Labori.

Toute la gendarmerie
Cherch' l'assassin inconnu,
Qu'a eu cette barbarie
De blesser un homme au... dos.

A sa terrible blessure
L'avocat a survécu,
Quoiqu' ce soit un' chos' bien dure,
Que d'avoir un' ball' dans... l'dos.

On court chercher, pour l'extraire,
L'éminent docteur Reclus ;
Secondé par un confrère,
Il lui fait des fouill' dans... l'dos.

M'sieur Doyen à la rescousse
Accourt, mais... turlututu,
Le blessé qu'avait la frousse,
N'veut pas lui montrer son... dos.

Bref, après tant de souffrance,
L'avocat est revenu
Prendre sa place à l'audience
En gardant sa balle dans... l'dos.

Il a fait une belle harangue,
Son bagout a reparu,
Y a rien qui délie la langue
Comme d'avoir une balle dans... l'dos.

Remarquez que cette littérature pornographique a été servie par un journal, dont un Christ en croix tient lieu d'enseigne, à toutes les fidèles servantes de Jésus, zélatrices de l'*Ava Maria*, de *Notre-Dame du Salut*, de *Jeanne d'Arc*, etc.

De plus, dans cette maison de la "bonne presse" on a fait composer cette saleté par des jeunes filles, sous la surveillance de pieuses et chrétiennes sœurs.

Il n'y a pas à chercher à dégager la liberté des pères Assomptionnistes en rejetant cette publication sur le dos d'un comité de rédaction quelconque, attendu que dans une lettre du P. Bailly, supérieur général de l'ordre, reprochant à *La Croix* de Bordeaux des violences dange-reuses, on trouve cette phrase :

"Je ne laisserais jamais parler ainsi dans *La Croix* de Paris."

C'est donc avec l'assentiment, sinon avec l'ordre du supérieur des Assomptionnistes qu'on a fait composer par les vierges de la "bonne presse" une chanson de caserne où il est question de "trou... de balle."

C'est du propre !

OISIVETÉ DOMINICALE

Nous lisons dans le dernier numéro de *La Défense* le curieux en-trefilet que voici :

"Le curé d'Ars prêchait sans cesse la sainte loi du dimanche.
"Vous travaillez, vous travaillez, disait-il, mais vous ruinez votre âme et votre corps. Quand j'en vois qui charrient le dimanche, je pense qu'ils charrient leur âme en enfer. L'homme n'est pas seulement une bête de travail, mais aussi une âme créée à l'image de Dieu. Le dimanche, c'est le bien du bon-Dieu ; c'est son jour à lui, le jour du Seigneur. Il a fait tous les jours de la semaine, il pouvait tous les garder, il vous en a donné six, il a gardé le septième. De quel droit touchez-vous à ce qui ne vous appartient pas ? Vous savez que le bien volé ne profite jamais. Le jour que vous volez au Seigneur ne profitera pas non plus. Je connais deux moyens bien sûrs de devenir pauvre, c'est de travailler le dimanche et de prendre le bien d'autrui."

Ce brave curé d'Ars, ainsi que tous les autres curés, est tout à fait illogique.

Que faisait-il le dimanche, sinon "charrier" les écus de ses paroissiens dans l'ample poche de son ample soutane ?

Ah ! les jolis farceurs, qui redoutent tant la concurrence et qui n'ont pas su prendre la précaution d'imposer le jeûne absolu du dimanche !

Mais puisqu'il faut manger ce jour-là, comme les autres, nourrissez-nous, messieurs, et fichez-nous la paix !

PAS SI SAUVAGES !

La Chronique Médicale, de Paris, consacre une partie de son numéro de septembre à la médecine chinoise.

Nous ne dirons rien des remèdes de la pharmacopée de ce pays. Ils sont bizarres pour nous, mais peut-être guérissent-ils aussi bien que les nôtres. Mais les médecins du Céleste-Empire, comme les médecins de tous les pays, ont à compter avec la concurrence des faiseurs de miracles.

Les Boxers, par exemple, prétendent avoir une puissance surnaturelle. Chaque année, à la septième lune, les affiliés se retirent dans la montagne de Ngieon-lang-Chan, au nord de Pékin. Ils recueillent la rosée qui, en cette saison, tombe en abondance. Le peu de "liquide céleste" qu'ils parviennent à recueillir est porté à leurs chefs, qui font une décoction d'herbes, y jettent quelques gouttes de rosée en prononçant de mystérieuses incantations.

Ils débitent la potion en petits flacons, et fabriquent, avec le résidu, des espèces de tablettes vendues mille sapèques (environ \$10) le centième d'once.

Ces remèdes guérissent toutes les maladies et préservent de tous les maux à venir, à ce que prétendent les rusés débitants.

On comprend dès lors la résistance des Boxers à la libre entrée dans leur pays des marchands d'eau de Lourdes.

La concurrence, disait Calchas !

Un autre journal grave, *Le Correspondant Médical*, nous donne également des détails sur la thérapeutique miraculeuse des Chinois :

"Des ceintures d'étoffe particulière, des pièces de monnaie, des fragments de toile ou de papier de riz où sont imprimés des figures d'animaux, telles sont les mesures d'hygiène les plus répandues.

"Pour les accouchements laborieux, un prêtre colle de petits papiers sur le front de la patiente. En cas d'épidémie, on organise des processions et on tire des feux d'artifice dont le prix est couvert par des souscriptions."

En même temps que ces journaux médicaux, nous avons pris connaissance d'une petite brochure : "L'Œuvre du Petit Jésus de Prague," dont nous avons narré la légende dernièrement, où l'on annonce la guérison de maladies invétérées par des procédés absolument identiques à ceux des Chinois. Rien n'y manque ; pas même l'appel aux souscriptions.

Lorsqu'on voit de pareils documents, on se demande ce que les missionnaires catholiques peuvent bien encore apprendre, en fait de religion, à des gaillards aussi avancés dans l'art de l'exploitation de la bêtise humaine !

UN BEL EXPLOIT

Une correspondance d'Augusta, Me., reproduite par la *Patrie*, relate la sotte équipée suivante :

Une jeune fille de 17 ans, Mlle Diane Pouliot, du village de South Brewer, près de Banger, vient d'accomplir un exploit qui fait l'étonnement de tout le village et fait pâlir de dépit tous nos jeunes gens. On a fait récemment construire à une fabrique de South Brewer une énorme cheminée ayant 173 pieds de haut. Le seul moyen d'en atteindre le sommet, depuis que les maçons ont enlevé les échafaudages, est une mince échelle en fer ; les garçons n'avaient jamais osé monter plus qu'à moitié de la cheminée, bien que l'usinier eût offert \$5 à celui qui, le premier, gravirait l'échelle jusqu'au sommet.

Mlle Pouliot, qui non contente d'être jolie, est aussi très vive et très hardie, se moquait de la peur des garçons. " Bah ! dit-elle d'un air dédaigneux, je vais y monter moi même. " L'usinier, informé du propos, porta de \$5 à \$10 la récompense promise.

La belle Diane a gagné la récompense en présence d'une foule énorme et malgré les lamentations de sa mère, qui, avertie de son intention, était accourue pour la dissuader de tenter l'aventure. Elle avait revêtu pour l'occasion une jupe de bicycliste. Elle a mis le comble à son " haut fait " — c'est bien le cas de le dire — en se tenant pendant quelques instants debout, sur le couronnement de la cheminée avant de descendre.

Elle a touché terre saine et sauve. Sa mère l'a serrée avec frénésie dans ses bras, tandis que l'usinier lui remettait \$10, en la complimentant de son courage. " Diane, vous êtes la meilleure fille de Brewer et vous méritez d'avoir pour mari le meilleur homme du pays, lui a-t-il dit. — Je ne demande pas de mari, répliqua en riant la jeune fille ; pour le moment je ne désire qu'un corsage en flanelle blanche. "

Que faut-il admirer le plus dans cette affaire, ou du nerf de la jeune Diane, ou des goûts sportifs de son patron ?

Nous pensons, nous, que le patron en question devrait être poursuivi et condamné pour avoir, bêtement, exposé la vie d'une personne et surtout pour s'être fait son complice dans sa coupable résistance aux injonctions maternelles. Cet usinier n'est qu'un imbécile et un misérable, et s'il était si important pour lui que quelqu'un fit l'inutile ascension de la cheminée, que n'y montait-il lui-même, ce " sportif " ?

Voilà les civilisés, les champions de l'humanité que l'on ne cesse de nous offrir en exemple !

Des êtres grossiers, extravagants, sans pitié et sans cœur, incapables d'une action louable et le cerveau fermé à toute pensée généreuse...

Pouah !

Avec ce numéro nous adressons une facture à nos abonnés retardataires. Nous espérons qu'ils voudront bien nous faire parvenir le montant de leur abonnement dans le plus bref délai.

